



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 10 février 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Education nationale.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.



Question écrite au Gouvernement

Objet : introduction ou renforcement de la pensée et de l'œuvre de Cheikh Anta Diop dans les programmes d'enseignement au Sénégal

Monsieur le ministre, il y a quelques jours se commémorait le 39^e anniversaire de la grande perte que fut la disparition de Cheikh Anta Diop un vendredi 07 février 1986.

Monsieur le ministre la pensée de Cheikh Anta Diop a marqué l'Afrique et sa diaspora et continuent de résonner sans avoir pris aucune ride ou presque.

Monsieur le ministre, Cheikh Anta Diop et sa pensée, de son vivant comme après sa disparition, ont été ostracisés. Ne pensez-vous pas que sa pensée et son œuvre méritent d'être introduites sinon renforcées dans l'enseignement au Sénégal ? Que compte faire votre département dans cette perspective ?

Guy Marius Sagna
Député de la XV^e législature

